

M-6

Motion de MM. Jean-Pierre Lyon, René Grand, Roger Deneys, Gérard Deshusses, Jacques Mino et Mme Marie Vanek: «Les barbelés militaires: ça suffit!»

(refusée par le Conseil municipal lors de la
séance du 7 décembre 1999)

MOTION

Considérant que:

- les dispositifs dits de sécurité mis sur la voie publique par l'armée devant certaines missions diplomatiques, notamment les consulats d'Italie et de France, dans certains parcs, ou barrant des voies publiques comme le chemin de l'Impératrice, ne se justifient plus du tout depuis l'accord de paix sur le Kosovo, si tant est qu'ils servaient à autre chose qu'à permettre à l'armée de marquer ostensiblement sa présence à Genève;
- ces dispositifs d'utilité très contestable sont non seulement mal perçus par de très nombreux citoyennes et citoyens, mais encore donnent une triste image de notre cité, avec l'impression d'une ville assiégée, au lieu de celle de ville de paix qu'elle incarne,

par ces motifs, le Conseil municipal charge le Conseil administratif d'intervenir auprès du Conseil fédéral pour que les dispositifs mis en place par l'armée en des lieux publics soient enlevés et que la troupe soit retirée de Genève.